AJI - Gestion pour l'Education
58 avenue Saint Augustin
06200 Nice
Tel : 04 92 29 01 19 Fax : 04 93 18 04 98
contact@aji-france.com

Publicité d'une consultation de marchés publics

Dépositaire de la consultation :

Etablissement : LEGTA du Bourbonnais
Adresse : CS 41721

03017 MOULINS CEDEX

Pouvoir adjudicateur :
M. LORNAGE Pierre
Contact : M. AJDINI Mathias
Tel : 0685697580
Fax :
Email : mathias.ajdini@educagri.fr

Détail de la consultation - PAJI/26/07310 :

Type de produit : **GS07 : Services - Entretiens divers - Entretien, réparations, matériels et travaux**

Code CPV : **65120000-0 - Exploitation d'une station d'épuration d'eau**

Objet : **Exploitation dun filtre planté de roseaux pour lassainissement des eaux usées de lEPLEFPA du Bourbonnais à Neuvy (03)**

Descriptif :

Contexte et objet de l'appel d'offres : Exploitation dun filtre planté de roseaux pour lassainissement des eaux usées de lEPLEFPA du Bourbonnais à Neuvy (03)

1. Contexte et objet de l'appel d'offres :
Le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes a remplacé les installations de traitement des eaux usées de lÉtablissement Public Local dEnseignement et de Formation Professionnelle Agricoles du Bourbonnais, dit lycée agricole de Neuvy.
Il a ainsi été réalisé une installation de traitement des eaux usées de type filtre planté de roseaux dune capacité de 600 EH.
Cette installation a été exploitée par lentreprise mandataire des travaux de construction, CREASTEP, et ses divers sous-traitant pendant 2 ans.
Lexploitation dun tel équipement nétant pas du ressort de la Région et le lycée nayant pas les moyens humains nécessaires il a été décidé de rechercher une entreprise, seule ou en groupement, pour poursuivre lexploitation de cet équipement et le maintenir dans un état de fonctionnement optimal.
La prestation demandée inclus toutes les opérations dentretien nécessaires au bon fonctionnement de la STEP telles que désignées dans le Manuel dEntretien du concepteur : contrôles réguliers, entretien préventif, relevé dindicateurs, (entretien des espaces verts et des filtres non inclus: gestion de l' atelier pédagogique du lycée), etc. Ces opérations sont réalisées avec une obligation de résultat visant à maintenir le niveau de performance requis pour un équipement de cette taille.
Si les opérations de renouvellement de petits équipement (type quincaillerie) sont réputées incluses dans le marché, les opération lourdes de renouvellement ou réparation de pièces se feront sur devis préalablement présenté et détaillé et au Maître dOuvrage.

2. Description des travaux/exploitation :
Se reporter aux pièces jointes

3. Conditions de participation :
Les entreprises soumissionnaires doivent fournir :
Une présentation de l'entreprise et de ses références dans des projets similaires.
Les certificats d'assurance et les qualifications professionnelles.
Une proposition détaillée des coûts (main d'uvre, matériaux, autres frais) selon la pièce jointe.
Un planning prévisionnel de l'exploitation
Toute autre information pertinente démontrant la capacité à réaliser lexploitation dans les délais impartis et selon les exigences demandées.

4. Critères d'évaluation :
Les offres seront évaluées selon les critères suivants :
Le coût total de l'intervention. 40%
Préservation des enjeux locaux 30%
Qualité de l'exploitation et conduite du process 30%

5. Soumission des offres :
Les soumissionnaires doivent envoyer leur proposition complète au plus tard le 03/11/2026 12:00 via la plateforme AJI exclusivement

6. Renseignements complémentaires :
Pour toute question ou demande de renseignement supplémentaire, les soumissionnaires peuvent contacter Monsieur AJDINI Mathias par téléphone au 04 70 46 92 80 ou par email à mathias.ajdini@educagri.fr

7. Visite des lieux :
Une visite des lieux peut être demandé par les soumissionnaires auprès de Monsieur AJDINI Mathias.

Liste des fichiers publiés avec cette consultation :
- 1. DCE v3_sept_26.pdf
- 2. DCE_DPGF_exploitation_v3.pdf

Transmission des offres :
- En déposant vos offres sur cette plateforme

Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Préservation des enjeux locaux :	30 %
Qualité de l'exploitation et conduite du process :	30 %
Prix :	40 %

Consultation publiée du 21/10/2026 au 03/11/2026. Echéance le 03/11/2026 à 12h00 (Heure de Paris).

Ceci n'est pas un certificat de publication